



# Référent cybersécurité en TPE/PME

NOUVEAUTÉ

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE



## Objectif de formation

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'initier et de pérenniser au sein de la TPE/PME la démarche de prévention en matière de cybersécurité visant à préserver et protéger son patrimoine immatériel d'actes d'hostilité, dans le respect de la réglementation : Identifier et prendre en compte les problématiques de cybersécurité de l'entreprise en lien avec l'environnement juridique et technologique / Evaluer les usages et le niveau de sécurité de l'entreprise / Elaborer, mettre en œuvre et animer une démarche de prévention et d'amélioration des pratiques de cybersécurité au sein de l'entreprise.

## Programme

### Identifier la problématique de cybersécurité propre à l'entreprise et tenant compte de son environnement juridique et technologique (7 heures)

- Décrire l'organisation les enjeux et les objectifs de la cybersécurité
- Identifier les aspects juridiques de la réglementation
- Identifier les obligations et responsabilités du chef d'entreprise sur son SI

### Gérer les risques juridiques Evaluer le niveau de sécurité de son entreprise (14 heures)

- Connaître le système d'information et ses utilisateurs
- Identifier le patrimoine informationnel de son système d'information
- Maitriser le réseau de partage de documents / Mettre à niveau les logiciels
- Authentifier l'utilisateur / Sécuriser les réseaux internes
- Sécuriser le nomadisme
- Utiliser une méthode d'analyse de risques / Détecter puis traiter les incidents
- Connaître les responsabilités juridiques liées à la gestion d'un SI
- Construire une méthodologie de résilience de l'entreprise
- Traiter et recycler le matériel informatique en fin de vie

### Mettre en œuvre la cybersécurité : construire son plan d'action (11 heures)

- Construire une veille documentaire d'information et de recommandation
- Lister les métiers directement impactés par la cybersécurité
- Lister les différents métiers de prestation informatique
- Construire une méthodologie pédagogique pour responsabiliser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques
- Construire une méthodologie d'évaluation du niveau de sécurité
- Actualiser le savoir du référent cyber sécurité
- Classer les formes d'externalisation Choisir les prestataires de service

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Dirigeant(e), manager, responsable informatique, DPO ou toute personne qui sera en mesure de conseiller sa direction en matière de cybersécurité

### Durée

5 Jours dont 35 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

1725 € par stagiaire

500 € en supplément si certification

### Adresse

**Quimper - CFTMI/CEL**  
145 Avenue de Keradennec,  
CS 76029,

29330 Quimper

<https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>

## Les points forts de la formation

- Formation en sécurité du numérique en conformité avec le référentiel SecNum edu-Formation Continue – référence ANSSI-21-006
- Des modules animés par des experts.
- Un tronc commun présente la problématique et les acteurs de la cybersécurité.
- Ces notions de base en gestion et organisation de la cybersécurité sont complétées par des expertises en assurance, juridique, management de la sécurité de l'information et sécurité des sites internet.

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5 ou justifier d'une expérience professionnelle de 3 années minimales

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux et problématiques de la cybersécurité. Identifier les risques et menaces et déterminer des solutions permettant de protéger l'entreprise. Identifier les responsabilités juridiques de l'entreprise en matière de cybersécurité. Analyser l'organisation interne et le système d'information de l'entreprise. Evaluer les vulnérabilités de l'entreprise et son niveau de sécurisation. Etablir un état des lieux du niveau de sécurité de l'entreprise et du respect de ses obligations réglementaires. Déterminer les actions à mettre en œuvre et le type de supports à déployer. Diffuser les bonnes pratiques et règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité. Systématiser la mise en application des règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité pour l'organisation et les individus. Opérer le suivi des comportements et usages en matière de cybersécurité.

## ▶ PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Evaluation sommative de certification : Etude de cas : présentation écrite d'un plan d'amélioration pour la mise en place d'une démarche de prévention des risques liés à la cybersécurité au sein de l'entreprise.

## Modalités pédagogiques

Le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

## Les sessions



### Quimper

- Nous contacter

## En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 06/03/2025

**Intitulé :** Référent cybersécurité en TPE/PME

**Cette formation est éligible CPF car elle est adossée au code répertoire spécifique : 5568**

*Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)*

## Contacts



**NATHALIE LE BRUN / Pierre-Yves LE GALL**

[formation.quimper@finistere.cci.fr](mailto:formation.quimper@finistere.cci.fr)

CFTMI/CEL Quimper - N° SIRET 130 022 932 00326 - N° d'activité 53290897729

145 Avenue de Keradennec, CS 76029, - 29330 Quimper

Tél. : 02 98 98 29 78 - [formation.quimper@finistere.cci.fr](mailto:formation.quimper@finistere.cci.fr) - <https://cci-formation-bretagne.fr/finistere>



**CCI FORMATION  
BRETAGNE**